

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SALANS 39700

L'an deux mille vingt-trois le 22 novembre,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SMAGGHE, Maire.

Présents : Bailly-Maître Florian, Cheviet Ghislain, Coincenot Yves, Dupuis Adrien, Garitan Marie-Françoise, Girardot Christiane, Guillemain Annie, Hego Philippe, Migard Patrick, Smagghe Philippe.

Excusés : Bole Alexandre, Camburet Carine, Chevallier Jérôme, Courtois Jennifer.

Absents :

Secrétaire de séance : Guillemain Annie

Plan de financement cheminement doux pont de Salans / Château 1^{ère} tranche

Suite à la réception du devis de l'entreprise Eiffage le Maire propose le plan de financement concernant la 1^{ère} tranche de travaux de cheminement doux du château au chemin foncier comme suit :

Recettes prévisionnelles	HT	Dépenses	HT
Fonds propres	32 051 €	Travaux cheminement doux	52 563 €
Subvention DETR 20%	10 512 €	pont de Salans / château	
ATJ Jura 19 %	10 000 €	Total	52 563 €
Total	52 563 €		

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier déposé.

Adopté à l'unanimité.

Adhésion groupement d'achat d'énergies 2026

La commune de Salans est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies (électricité) par l'intermédiaire du SIDEC du Jura.

Cette adhésion qui a pris effet le 1^{er} janvier 2023 arrivera à échéance le 31 décembre 2025.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au renouvellement du contrat à compter du 1^{er} janvier 2026 et à signer la convention constitutive relative à ce groupement de commande.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Modification tarif affouage

Le Conseil Municipal, après avoir ouï Monsieur Yves Coincenot 1er adjoint sur ce sujet et en avoir délibéré, décide de fixer le prix du stère à 6 euros.

Ce tarif sera appliqué sur la facturation des affouages à compter de l'exercice 2024.

Adopté à l'unanimité

Etat d'Assiette 2024

Sur proposition de l'O.N.F. et après en avoir ouï Mr Yves Coincenot 1er adjoint, sur le sujet, le conseil municipal se prononce favorablement sur l'Etat d'Assiette de 2024.

Les numéros des parcelles concernées sont **1a, 6r, 8a, 20i, 28i et chablis**.

Adopté à l'unanimité

Rénovation salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis complémentaire a été validé, concernant le bon fonctionnement des flux, ventilation, chauffage et isolation.

Un rétroplanning concernant l'avancement du projet et présenté en séance.

Un premier chiffrage du projet, avant DCE, est présenté en séance.

Une réunion spécifique sera dédiée à ce sujet, avec des intervenants.

Loi d'accélération sur les Energies Renouvelables

Suite aux réunions de secteur, sur le porté à connaissance de la loi d'Accélération de la Transition Energétique, les collectivités territoriales sont invitées à définir des zones potentielles d'accélération des Energies Renouvelables.

Par exemple : équiper les bâtiments publics de panneaux photovoltaïques, ...

Le Maire,
Philippe SMAGGHE

